

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge**Déposé / Reçu le****21 JAN. 2026**Greffé
**au greffe du tribunal de l'entreprise
françophone de Bruxelles**N° d'entreprise : **0882 858 663****Nom**(en entier) : **BIRDY**

(en abrégé) :

Forme légale : **G.E.I.E.**Adresse complète du siège : **chaussée de Waterloo 1589 D - 1180 Bruxelles****Objet de l'acte : NOMINATION DU COMMISSAIRE****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01/12/2025****1. Nomination du commissaire**

L'assemblée générale extraordinaire nomme PKF Bofidi Audit en tant que commissaire de la société, ayant son siège à Half Daghmael 11/B1 – 3020 Herent, qui sera représentée par Jeroen Rans.

Le commissaire effectuera l'audit sur trois exercices sociaux, à savoir l'exercice 2025 jusqu'à l'exercice 2027. Ce mandat prendra fin à l'assemblée générale de l'année 2028.

2. Procuration

L'assemblée générale extraordinaire du G.E.I.E. Birdy charge la société BDO Experts-Comptables & Conseillers Fiscaux SRL, Da Vincilaan – Box E.6. à 1930 Zaventem, représentée par Madame Virginie Lopez Fertinel, Advisor, avec pouvoir de subdélégation, de faire procéder aux formalités de publication de la présente décision auprès du Moniteur belge et de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme

Virginie Lopez Fertinel
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).